ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Eleves

Question écrite n° 43339

Texte de la question

M. Jean-Jacques Delvaux appelle l'attention de M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche sur l'inquietude des parents d'eleves concernant le probleme du poids excessif des cartables. En effet, une etude recente menee par l'Institut national de la sante et de la recherche medicale a mis en evidence les consequences nefastes de ce poids sur la sante des eleves, dont 15 p. 100 souffrent d'une scoliose. Si une note de service publiee au Bulletin officiel de l'education nationale no 39 du 26 octobre 1995 a invite tous les membres de la communaute educative a mettre en oeuvre des actions de nature a remedier a ce probleme, force est de constater a l'occasion de cette derniere rentree scolaire que nombre d'eleves continuent de souffrir du poids de leur cartable. Aussi, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de remedier a ce probleme de facon significative.

Texte de la réponse

Le probleme pose par le poids excessif des cartables transportes chaque jour par certains eleves de college - ceux de sixieme notamment -a retenu l'attention des services du ministere de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche et fait l'objet d'une etude qui a abouti a la publication d'une note de service au Bulletin officiel de l'education nationale no 39 du 26 octobre 1995. Ce texte, date du 17 octobre 1995 et intitule « poids des cartables », s'adresse a tous les membres de la communaute educative qui sont directement concernes par ce probleme et ont un role a jouer. Il fournit des exemples d'actions qu'enseignants, professeurs principaux, professeurs d'education physique et sportive, medecins, infirmiers, conseillers techniques aupres des recteurs et des inspecteurs d'academie, directeurs des services departementaux de l'education nationale, auront a coeur de mettre en oeuvre dans le cadre des responsabilites qu'ils exercent ; par ailleurs, il rappelle les dispositions de la reglementation en vigueur, qui prevoit, pour les representants des partenaires interesses a la vie des eleves reunis en conseil d'administration, la possibilite d'examiner les solutions pratiques susceptibles de reduire le poids des cartables, afin de permettre l'adoption de la mesure concrete qui correspond le mieux au contexte local. Il convient de noter que dans les etablissements scolaires ou les membres de la communaute educative se sont attaches a mettre en oeuvre tout ou partie des recommandations de ce texte au cours de l'annee 1995-1996, une amelioration sensible des conditions de vie des eleves en la matiere a d'ores et deja ete enregistree.

Données clés

Auteur : M. Delvaux Jean-Jacques
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43339
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QE43339

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 septembre 1996, page 5134
Réponse publiée le : 21 octobre 1996, page 5538